

CONSEIL DE QUARTIER



COMPTE-RENDU CONSEIL DU 21 AVRIL 2022



Élu de quartier Choisy Sud :
Walid SAYADI

Ce premier conseil de quartier s'est tenu le jeudi 21 avril à partir de 19h, à la salle des Fêtes des Navigateurs. 67 habitants ont signé la fiche de présence.

Présentation de la charte

Présentation par Walid SAYADI de la Charte des conseils de quartier qui encadre leur fonctionnement.

Une habitante réagit en indiquant qu'elle trouve cette Charte un peu « stricte » et directive.

Il est rappelé qu'un écrit est nécessaire pour fixer les meilleures conditions possibles pour l'expression des habitants au sein du conseil de quartier et qu'en cas d'éventuelle absence de respect des règles de bienséance, la règle écrite prévaut.

Il est également indiqué aux habitants que s'ils souhaitent **revoir cette Charte pour proposer des modifications, cela peut faire l'objet d'une inscription à l'ordre du jour** d'un prochain conseil de quartier.

Désignation des référents

Suite à des candidatures, 8 personnes ont été désignées :

Mmes THEBAULT, BIANCHI, BALLEREAU, RICHET
MM. AIT OUALI, TORMIN, TAYEL, MOUHOUBI.

Ils sont joignables sur l'adresse mail : referentschoisysud@gmail.com

Problématiques abordées

● Circulation et stationnement :

De nombreux habitants interviennent pour poser des **problèmes de circulation, de vitesse excessive et de stationnement dans plusieurs rues** : Darthé, Lamarck,

Spinoza, Jules Vallès, du Four, Léon Blum, Charles Jules Vaillant, impasse des Frères Reclus.

Ces problèmes se rencontrant sur l'ensemble de la ville, **il est rappelé que le Maire souhaite lancer une grande consultation à ce sujet avec l'ensemble des habitants de Choisy**. Il est recommandé aux habitants le souhaitant de constituer d'ores et déjà un groupe de travail sur ces questions au sein du conseil de quartier pour réfléchir ensemble à ces questions et proposer des solutions.

● Sécurité aux abords du Tramway :

Plusieurs habitants **signalent l'absence d'espace sécurisé** lorsque des enfants et jeunes descendent du tramway à hauteur de la rue Darthé et de l'allée Magellan.

Le Maire a déjà saisi Ile de France Mobilités (IDFM) de problèmes de sécurité aux abords du tramway, il va les relancer par courrier.

● Inondation :

Des habitants déplorent **en cas de fortes pluies, des inondations**, du fait de canalisations insuffisantes **dans les rues Lamarck, Spinoza, 7 avenue Jean Jaurès**. Cela va être signalé aux services techniques.

● Tempête 2021 :

Les arbres arrachés durant la tempête de 2021 seront remplacés, notamment, rue de l'Abbé Pouchard.

● Enfouissement des lignes téléphoniques :

Celui-ci n'est toujours pas réalisé **rues Spinoza et Georges Sand**. Le Maire va intervenir auprès des opérateurs.

● Réfection de la passerelle dans le secteur de la Prairie :

Les habitants font part de la **dangerosité pour les usagers de cette passerelle**. Il est rappelé que celle-ci appartient à la SNCF et que sa réfection ne devrait pas intervenir avant 2026.

Le Maire va à nouveau interpeller la SNCF sur cette question.

● Nuisances phoniques aériennes :

Des riverains de la rue Darthé font part de nuisances sonores aériennes dès 6 heures du matin, sans information.

Il est rappelé que **la Ville est adhérente à « DRAPO » sur les nuisances sonores**. Un habitant indique que des informations sont données régulièrement sur le site internet Entrevoisins d'ADP et qu'il **existe une chaine de diffusion des survols particuliers vers les municipalités autour de l'aéroport**.

● **Dysfonctionnement avenue Anatole France :**

Il est signalé que **la chaussée est endommagée à plusieurs endroits du fait du passage des bus**. Certains font vibrer le bitume par leur vitesse excessive. Il est indiqué par un élu **qu'un plan de rénovation des voiries est en cours sur la ville et que cette avenue fait partie des priorités**.

À hauteur du garage Citroën, les trottoirs sont impraticables et les piétons sont obligés d'emprunter la route. Il faudrait faire passer la Police Municipale.

● **Dysfonctionnement 7 avenue Jean Jaurès :**

La Présidente de l'amicale des locataires signale la présence **de nombreux rats aux abords de la résidence**.

Elle indique qu'en cas de pluies fortes, des inondations sont constatées.

Elle demande l'installation de massifs de fleurs pour égayer l'espace résidentiel.

● **Propreté et sécurité :**

Concernant la propreté sur la ville, plusieurs habitants font part d'une amélioration sensible.

Une habitante propose qu'un groupe d'habitants du conseil de quartier aille dans les collèges pour sensibiliser les jeunes à un comportement civique dans l'espace public.

En ce qui concerne les nouveaux horaires du ramassage des déchets sur la ville, **M. Chirrane, élu en charge de la propreté urbaine et de la gestion des déchets, indique que de nouveaux marchés ont été passés au Territoire (EPT 12) depuis le 4 avril.**

Le prestataire, l'entreprise Nicollin, a 5 villes à gérer autour de Choisy. **Les nouveaux horaires ont été fixés sans concertation avec la ville. Le Maire a fait part de son mécontentement et une rencontre avec l'EPT doit avoir lieu prochainement.**

Un habitant demande si le tri des déchets est fait correctement. M. Chirrane précise que Nicollin ramasse les déchets et les transfère à un exutoire pour le tri.

En ce qui concerne la sécurité :

Plusieurs habitants apprécient la mise en place de la police municipale.

Ils signalent **un sentiment d'insécurité le soir à la gare de Choisy, un problème d'éclairage public insuffisant dans plusieurs rues (rue Charles Vaillant, Darthé...)** où des personnes ont subi une agression, une détérioration du parking de l'hôtel de ville où des personnes alcoolisées s'en servent comme urinoir.

En réponse, un élu rappelle que les habitants **peuvent solliciter la police municipale au 01-78-68-40-00 policemunicipale@choisyleroi.fr** qui assure une permanence jusqu'à 2 heures du matin, qu'un **arrêté du Maire interdit la vente d'alcool à partir de 20h**, qu'une **centaine de caméras** de vidéo-protection **doivent être déployées** sur la ville d'ici la fin de l'année, dont une trentaine dans le centre

ville, que l'entreprise Decaux, gestionnaire du mobilier urbain, va installer deux urinoirs publics, à la demande de la ville.

● **Point sur les marchés :**

Souhait du Maire et de la Municipalité d'améliorer le marché du centre ville.

Des améliorations ont été apportées, comme l'élargissement des allées, la fin des sacs plastiques. La Municipalité souhaite changer de délégataire et dénoncer la convention passée précédemment avec Géraud. Elle veut que le marché retrouve une certaine qualité et offre une plus grande diversité des produits.

Le marché de Choisy sud se meurt, le mercredi, les commerçants ne viennent plus, faute de demande. Walid Sayadi, adjoint au Maire en charge des marchés, réfléchit à comment relancer ce marché et le rendre attractif.

● **Demande d'informations sur le gaz et la géothermie :**

Un habitant souhaite connaître la provenance du gaz sur la ville.

M. Chirrane, Adjoint en charge de la transition énergétique indique que Choisy est adhérente du SIGEIF et qu'il posera la question à ce syndicat. Pour sa part, il agira pour que la provenance du gaz soit plus vertueuse.

Une question est posée pour savoir si la géothermie est présente à Choisy.

M. Chirrane informe que la ville est adhérente du SICUCV (Syndicat intercommunal pour le chauffage urbain de Choisy et Vitry) et que dans ce cadre, un puits est prévu pour des raisons techniques à Vitry et bénéficiera à Choisy.

Le Conseil de quartier se termine vers 21h30.

Le prochain Conseil de quartier devrait se tenir le jeudi 23 juin à 19h à la maison pour Tous.